MAIRIE DE VAUDRINGHEM

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du Mardi 12 Septembre 2017, à 19 Heures 00.

(Exécution de l'article 56 de la loi du 5 avril 1884)

Présidence de Monsieur DELATTRE Grégory, Maire.

<u>Présents</u>: M. VASSEUR Dany, Mme LEMAIRE Anne, M. MERLO Olivier, M. SPECQUE Eddie, M. VASSEUR Eric, Mme MASSET Françoise,

<u>Absents</u>: M. EVRARD Nicolas, Mme de BELLEVILLE Myriam, M. DEBROUCKER Gilles, M. CARTIAUX Roger (absents excusés).

Secrétaire : Mme MASSET Françoise.

Les affaires à l'ordre du jour, examinées et discutées, ont donné lieu aux décisions ci-après :

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que les travaux pour le déploiement de la fibre optique vont bientôt commencer.

Le hameau de Drionville va être rattaché aux travaux de la commune de Wismes et probablement fonctionnel en 2018.

Pour Vaudringhem, la fibre est prévue pour 2019.

Concernant les travaux prévus pour 2017 :

- la zone de croisement (principalement prévue pour les transports scolaires) a été faite dans la Rue Profonde à Maisnil-Boutry. La surbaisse de bordure à Drionville a également été réalisée par l'entreprise Ducrocq TP.
- L'APRT a quasiment terminé le ravalement du chœur de l'église, ces travaux ont pris plus de temps que prévu suite à quelques surprises lors de la dépose du lambris ce qui a entrainé du travail supplémentaire, après avoir trouvé des solutions adéquat pour ne pas engendrer des frais supplémentaires.
- Les toitures des préaux d'école sont en cours de rénovation par l'entreprise Decroix Construction, le chantier sera bientôt terminé, selon les conditions météorologiques. Dès la fin des travaux, le versement des différentes subventions obtenues sur ce dossier seront demandées.
- Le gravillonnage de la Rue du Brulé (partie élargie l'an dernier), est reporté au printemps 2018, l'entreprise Eiffage n'a pas réussi à planifier ces travaux vu le temps déplorable de cet été.
- Concernant les travaux de mise en sécurité de la Route de Calais à Drionville, notre demande de subvention au titre des amendes de police n'a pas été acceptée cette année. Monsieur le Maire a demandé le report du dossier de subvention pour 2018, en espérant une réponse positive.

Selon le décret n°2000.404 du 11 Mai 2000 Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le rapport annuel de l'exercice 2016 sur le prix et la qualité du service de la collecte et le traitement des déchets ménagers et adopté par les membres de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres le 26 Juin 2017.

Lors du dernier Conseil Municipal, une délibération avait été prise pour que la commune puisse adhérer gratuitement à la Centrale d'Achat de la FDE62, ce jour l'Assemblée autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec la Fédération d'Energie du Pas de Calais.

Suite à la demande d'adhésion au CNAS par les agents municipaux, le Conseil Municipal décide d'adhérer au CNAS pour les 3 agents à compter du 1^{er} Septembre 2017, afin qu'ils puissent bénéficier des avantages proposés par le CNAS dès cette année.

Pour Extrait : Le Président, A Vaudringhem, le 14 Septembre 2017 (Cachet)

